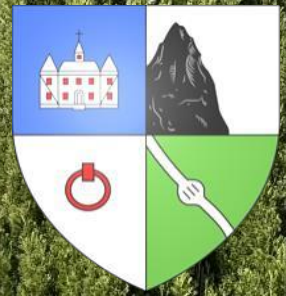


Le Gué De Velluire

Bulletin Municipal



Février 2024



« J'aimerais commencer en souhaitant la bienvenue aux nouveaux gérants du Guétreen: Mathieu et Manon avec Thibaud, je leur souhaite beaucoup de succès en notre commune. Nous allons relater les réalisations 2023 :

- ❖ La rénovation de la toiture de l'école
- ❖ Un gros investissement dans l'enfouissement des réseaux, rue Croix de la paix, rue des grises, rue du 19 mars, les lotissements du Haut des champs, un gros budget sur 2 ans. Un très gros effort pour l'embellissement de notre village, piloté avec Jonathan GABORIT, 2^e adjoint au Maire.
- ❖ Le restaurant le Guétréen a vu ses fenêtres et portes changées pour des économies d'énergie.

La rénovation d'un des deux logements au-dessus refait à neuf, dans le respect des normes énergétiques. Tout ceci pour un montant de 125 000 €HT, avec subvention de DETR : 36 000 €HT, du département : 20 000 €HT et du Sydev : 10 000 €HT.

Dans le futur, il nous restera le logement 2, ainsi que la toiture pour que cet ensemble soit réhabilité aux normes énergétiques.

L'année 2023 n'a pas été facile car comme vous le savez un sinistre nous est arrivé fin juin 2023. **La mairie brûle, catastrophe pour nous tous, il faut savoir qu'il ne reste plus rien à l'intérieur. Très dur pour nos secrétaires, Chrystèle CHAVALARD et Sabrina LIGONNIERE**, de repartir de zéro. Avec 2 stylos que j'avais pris soins de leur amener le lundi matin. Dur à vivre.

Ensemble avec courage et ténacité, toute l'équipe municipale a su rebondir.

La solution de transférer la mairie dans **la salle des Associations** a été de bon augure et **Merci aux jeunes de leur compréhension et leur dévouement à déménager leurs affaires rapidement pour la Taillée. Merci bien entendu à Mr Le Maire de les avoir acceptés.**

Merci aussi au club loisir qui a bien compris la nécessité de déménager dans une salle privé un grand merci à tous et à toutes.

Les choses avancent, les experts sont passés, un terrain d'entente a été trouvé. L'architecte de la com-com nous a beaucoup aidé jusqu'à concrétiser un nouvel aménagement de notre mairie.

Dans le futur, nous aurons changé les ouvertures, isoler l'ensemble du bâtiment mairie + salle de conseil et de mariage, branchement raccordement à la chaudière de la salle polyvalente.

Après réflexion et en accord avec le conseil que je remercie, nous avons décidé d'agrandir la mairie :

Un comptoir d'accueil, un bureau pour la secrétaire général ainsi que pour le maire.

Tout n'étant pas encore défini sur l'agencement, je ne peux aujourd'hui partager les futurs plans sur lesquels l'architecte de FRENESIS (celui de la salle polyvalente) travaille. Pour cela, il nous faut au budget du mois de mars mettre de l'argent et aller chercher les subventions en face qui conviennent.

Après le sinistre restons optimiste ! La priorité cette année sera la mairie qui n'était bien entendu pas prévu mais nous aurons une mairie neuve correspondante aux besoins d'aujourd'hui et digne de notre village.

Cette année il nous faut mettre aussi beaucoup de budget dans les routes car elles sont abimées par les conditions climatique, de sécheresse, d'inondations...

C'est avec plaisir que je vous annonce l'obtention du **label « Villes et villages fleuris »** avec notre première fleur, projet piloté avec **Karine METAY, 3^e adjointe au Maire. Un nouveau merci aux associations de notre village pour leur dynamisme.**

Je voudrais profiter pour célébrer la reconnaissance de nos deux agents techniques:

Francis BRISSET et Stéphane GUILLOTEAU. Ils ont fait leur travail avec beaucoup d'ardeur, de savoir-faire tout ceci dans la bonne humeur, ils ont su s'adapter au changement de maire; Je suis heureux de leur avoir remis aux vœux du maire, ce 20 janvier 2024, **la médaille du Travail.**

Avant de terminer, je voudrais avoir des pensées pour les gens qui nous ont quittés, pour leurs familles, pour tous les proches.

Après tous ces moments difficiles, soyons optimiste et OSONS ! Je vous vous souhaite à toute et à tous, tous mes vœux pour 2024 et vous dis Vive le Gué! »

M. Le Maire, Joseph Marquis



Naissances : 3

Mariages : 0

Décès : 3

Maison de santé

- **Médecin généraliste :**
Adriana STIUBE sur rendez-vous au **02.51.51.93.03.**
- **Chirurgien dentiste :**
Cyrille PINARD
Sur rendez-vous, Secrétariat du Cabinet dentaire au **02.51.52.47.84.**
Urgences dentaires dimanche et jours fériés de 10h à 12h au **02.51.46.28.83.**
- **A.D.M.R. :**
Permanence tous les matins de 8h à 9h. Rendez-vous au **02.51.56.71.38.**

Cabinet pluridisciplinaire

- **Infirmière :**
Valérie BOURRASSEAU sur rendez-vous à domicile ou au cabinet au **07.80.30.92.49.**
Tiphaine MASSEY sur rendez-vous à domicile ou au cabinet au **06.64.67.99.05.**
- **Ostéopathes :**
Pauline BONAVIDA, Charlotte SEGUINOT, sur rendez-vous au **02.51.69.49.14.**
- **Sophrologue-Hypnothérapeute :**
Graziella DELBARBA sur rendez-vous au **06.79.90.55.10.**
- **Thérapeute-Energéticienne :**
Sophie REVILLA sur rendez-vous au **06.09.92.38.52.**

Autres services

Assistante Maternelle Agréée : **Nelly JOYEUX**

5 fief de la caillère
85770 LE GUE DE VELLUIRE
joyeux.nelly@orange.fr
Tél: **02 51 52 54 61- 06 45 80 91 95**



- ✓ Plusieurs années d'expérience auprès des enfants.
- ✓ Grande maison avec beaucoup d'espace, cour et jardin:
- ✓ Salle de jeux, chambres au calme pour les siestes, motricité libre, danse, chants, lectures, activités ludiques, ateliers pédagogiques, promenades, un grand espace extérieur de jeux, tout est mis en œuvre pour le bien être de votre enfant.
- **Conseillère de Style indépendante :**
Laëtitia LECOQ au **07.88.51.59.72.**
- **Accompagnement au Deuil :**
Charlène GEAY, Familial, Périnatal ou Animal, sur rendez-vous au **06.99.00.08.83.**
- **Transport à la demande :**
ALEOP, Région Pays de Loire au **09.69.39.14.14.**
- **Maison départementale des solidarités et de la famille :**
Fontenay le Comte au **02.51.53.67.00.**
Luçon au **02.51.97.69.69.**

Commerces, Artisans et Services...

- Commerces / Artisans:

Bar-Restaurant « Le Guétréen », 7 rue de la Rivière - **02.51.52.43.23.**

TC Traiteur, livraison à domicile, La Sebrandière - tctraiteur@hotmail.com - **06.45.51.36.02.**

Machine à pains en libre service, Place du 8 Mai.

TSV Distribution - AUTOPRIMO, 2 rue du Fief - **06.17.73.65.46** ou **02.51.52.51.01.**

Garage NEAU Philippe, 19, Le Rocher - **02.51.52.51.76.**

Menuiserie GAY Anthony, 4 rue de la Rivière Vendée - **06 27 21 21 53.**

Tailleur de Pierre - Maçon BENETEAU Kévin, 1 rue du Grand Verger - **06 72 66 74 08.**

- En tournée dans la commune :

Boulangerie-Pâtisserie Patrick GAIGNET, La Taillée - **02.51.52.52.41.**

Moules et Huîtres, GAEC Magot-Bertineaud - **06.24.08.66.87** - **06.25.04.17.84.**

Les Randonneurs du Marais...



« Les Randonneurs du Marais Sud Vendée, avec **plus de 60 licenciés**, sont affiliés à la **Fédération Française de Randonnée pédestre**, comme 3 387 autres clubs en France. Ils pratiquent une activité sportive qualifiée de populaire et peu onéreuse et ne nécessitant pas de matériel sophistiqué. Elle est adaptée à notre époque, accessible à tous, intergénérationnelle, source de bien être et plutôt pratiquée en groupe. 62% des marcheurs ont plus de 50 ans.

La plupart d'entre eux sont balisés en jaune et respectent la charte de balisage de la **F.F.Randonnée pédestre**. Sur le terrain, leurs marques sont rafraîchies régulièrement par des baliseurs bénévoles, parmi lesquels 14 randonneurs du marais Sud Vendée.

Notre association, contactée par la Mutualité française soucieuse de faire découvrir les bienfaits de la marche à ses adhérents, a participé à plusieurs balades de 5 km environ. Celles-ci étaient associées à la notion de « bien manger » et à la connaissance de la nature.



Les 65 adhérents de l'association ont pu parcourir 964 km en 10 mois entre l'île de Ré, Olonne sur Mer, La Tardière, Ste Christine, Esnandes, Béceleuf, La Bretonnière-La Claye, Thouarsais Bouildroux... Certains ont randonné autour de Douarnenez en Bretagne pendant une semaine. La distance parcourue lors des sorties du mercredi et du samedi est de 10 km en moyenne.

Parfois, il nous arrive d'apercevoir des espèces en voie de disparition, comme la salamandre, autrefois bien connue sur notre territoire. Quant à la flore, elle aussi évoquée dans les bulletins précédents, sa variété rythme nos sorties au fil des saisons et des paysages.



➤ Il est toujours possible d'adhérer à l'association dont le coût de la licence annuelle est de 30€ ; pour tout pratiquant un certificat médical d'aptitude à la marche est demandé.

Pour tout renseignement, contactez le 02.51.52.54.93. Bonne et heureuse année 2024 ! »

Marcelle BONNEAU, Présidente des Randonneurs du Marais sud Vendée



En 2017 , la commune du Gué de Velluire s'est enrichie d'une jolie bibliothèque, baptisée par **les enfants de l'Ecole du village « Au pays des Livres »**.

3 classes sont accueillies à ce jour avec leurs institutrices .

Nous sommes heureuses de vous rencontrer et vous proposer un grand choix de lectures: thrillers, romans, fictions, policiers , des livres de contes pour les plus petits , sans oublier nos ados avec des romans et autres BD.

De beaux ouvrages sur le terroir local et autres documentaires sont également à votre disposition tout au long de l'année .Pour 2024, notre bibliothèque sera intégrée au projet d'échanges via **La Communauté de Communes SUD VENDEE LITTORAL** et à ce titre, nous passerons à l'informatisation, grâce à un tout nouveau logiciel !

Dans le futur, nous aurons ainsi plus d'ouvrages à vous proposer en liaison avec les autres bibliothèques et/ou médiathèques sud vendéennes !!! Les passages de la Navette devraient donc être plus fréquents et l'échange d'ouvrages plus important !



Notre commune participe également à enrichir le fond de nos collections grâce à la subvention accordée chaque année à hauteur de 1 euro par habitant. Les lecteurs sont ravis !

Nous ne limitons pas le nombre d'emprunts à condition que les ouvrages soient rendus dans un délai de 3 semaines maximum .

Sachez que le prêt de ces livres est **totalelement GRATUIT**, il suffit de vous inscrire comme nouveau lecteur auprès nos bénévoles.

Si certains passionnés de lecture ont envie de participer à l'élan culturel comme bénévole, merci de nous le faire savoir !!!

Des Boîtes à Livres sont également disponibles, dont une à l'entrée de la bibliothèque et l'autre située sous la halle, près du restaurant le Guétréen.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture : le mardi de 15h30 à 18h

Le samedi de 10h30 à 12h

Coordonnées : Au pays des Livres

rue des écoles 85700 LE GUE DE VELLUIRE

Téléphone (aux heures de permanence) :

02 51 69 21 01.

Mail : bibliotheque85770@gmail.com



A très bientôt et Bonnes lectures!

« Cette année scolaire 2022-2023 a été une très belle réussite avec plusieurs animations et différentes ventes qui ont rencontrées un grand succès et une participation excellente. Nous avons pu réunir 250 personnes **au repas des moules-frites** organisé pour la fin de l'année scolaire.



Pour cette nouvelle année scolaire 2023-2024 la composition de notre bureau a quelque peu changé avec 2 vice-présidents et une nouvelle vice-secrétaire et un bilan financier très satisfaisant de l'année passée.

Ceci nous permet donc d'envisager plusieurs grands projets pour les années à venir. Un seul bémol: le manque de nouvelles recrues comme dans de nombreuses associations.

➤ **Ce manque de bénévoles se fait encore ressentir et des bras supplémentaires seraient les bienvenus !**

L'amicale laïque remercie nos deux communes pour leur aide et leur participation lors de nos manifestations. Nous sommes à la recherche de producteurs locaux pour notre vide grenier afin d'inclure un marché qui se déroulera **le 7 avril 2024**.

De nombreux projets sont encore à venir pour cette nouvelle année scolaire. Je vous invite à nous suivre sur les réseaux sociaux pour ne pas manquer une de nos manifestations.

Encore un grand merci à tous pour votre participation et votre soutien. »

Andrès LIGONNIERE, le Président de l'Amicale Laïque.



Membres du bureau 2023-2024

1^{er} Vice-Président : **Alexandre GRENAILLE**, 2^{ème} Vice-Président : **Clément COUTANCEAU**, Secrétaire : **Elodie JOGUET**, Vice-Secrétaire : **Aurore LIGONNIERE**, Trésorier : **Jean-René JULES**, Vice-Trésorière : **Nathalie JOURNIAUX**.

Marché de Noël 2023 en collaboration avec : la mairie, l'amicale laïque et le restaurant Guétréen, des commerçants et des bénévoles, sur la Place du 8 Mai animé par l'arrivée **du Père Noël en traîneau canin**, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



Facebook : Amicale Gdv-It



Instagram : amicalegdlvt

Adresse mail : amicaleltlgv@gmail.com





« Le Comité des Jeunes du Gué de Velluire et de La Taillé recrute **des jeunes de 13 à 18/19 ans**. Le Comité, a pour but de réunir les jeunes de nos deux communes afin de créer ou participer à des évènements au sein de nos communes, comme le 13 juillet, vente de viennoiseries, cinéma extérieur etc.

Ces évènements ont pour but de récolter de l'argent afin de pouvoir financer des activités ou sorties entre nous mais encore des soirées au foyer réservées aux jeunes du Comité. Par le passé nous avons pu réaliser des sorties comme le bowling, O'gliss Park, voyage au ski et encore pleins d'autres sorties.

Pour les soirées, elles peuvent être à thème ou pas, nous avons fait des soirées comme soirée crêpes, pâtes, pizza, Mac Do ou même soirées pyjamas. Dans le foyer il y a à notre disposition billard, babyfoot, télé, Nintendo, X-box, jeux de société et plein d'autres choses que nous avons pu financer grâce aux bénéficiaires de nos actions.

Toutes ses bonnes choses permettent aux jeunes de faire de nouvelles rencontres, de partager leur savoir faire et de créer un superbe lien entre eux. Nous recherchons des jeunes motivés à partager ces bons moments entre nous ! » Morgane SUIRE, présidente du comité des Jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au **07.86.34.39.06** ou sur notre instagram : foyer_des_jeunes_gt.

Club Amitiés et Loisirs Guétréens

Le club Amitié et Loisirs, c'est quoi ?

C'est tout d'abord, un lieu, où, l'on a plaisir à se rencontrer. C'est un espace de proximité, mis à disposition gratuitement par la commune, accessible à tous, apolitique. En raison des travaux à la mairie, les permanences du club se font temporairement à la salle paroissiale rue de l'église.

Le club existe de par l'adhésion des participants : pour 2024, le montant est fixé à 13 euros par personne. La carte de membre est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours. Aujourd'hui le club rassemble 80 adhérents.

Les membres du conseil d'administration, sont motivés :

Ils se réunissent régulièrement afin de vous proposer différentes activités (repas, sortie, voyage, loto, mini concours de belote, concours de belote inter-club etc...).

Ils assurent les permanences au club le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 pour les jeux de cartes, jeux de société, marche, mais également le mardi après-midi de 14h30 à 17h30 pour les loisirs, broderie, tricot, point de croix, couture (machine à coudre, surjeteuse à disposition) etc... n'hésitez pas à emmener votre ouvrage ! Les boissons et le goûter sont offerts toutes les semaines.

Les membres du conseil d'administration, sont tous bénévoles. Et, petit rappel... élus par les adhérents en Assemblée Générale.

Alors, n'hésitez pas à inviter, votre famille, vos amis, vos voisins à nous rejoindre en toute convivialité. La Présidente, les membres du Conseil d'Administration, vous souhaitent une très belle année 2024, que celle-ci vous apporte la santé, l'amour, la joie, la bonne humeur !

Pour tout renseignement, contactez le 02.51.69.26.71.

A eu lieu le jeudi 25 janvier : Assemblée générale à 15h
Samedi 3 février : loto à 19h

- Mercredi 27 mars : concours de belote Interclubs
- Jeudi 25 avril : mini concours de belote
- Jeudi 6 juin : repas semestriel à 12h
- Jeudi 24 octobre : mini concours de belote
- Mercredi 13 novembre : concours de belote interclubs
- Jeudi 12 décembre : repas de Noël à 12h



Tarifs salle Polyvalente

Désignation	Associations et personnes de la commune.	Associations et personnes hors commune.
Grande salle + petite salle + cuisine + vaisselle	240,00 €*	300,00 €*
Vin d'Honneur grande salle	88,00 €*	110,00 €*
Petite salle + cuisine + vaisselle	110,00 €*	165,00 €*
Vidéoprojecteur (option)	30 €	30 €
Scène (option)	50 €	50 €
Exposition culturelle Réunion - Conférence	Gratuit	
Location annuelle 1fois/semaine	155,00 €*	
Ecoles	Gratuit	

Contact:

Mairie

27 rue de l'Église
85770 Le Gué-de-Velluire

Tél. : **02 51 52 52 52**

Mail :

mairie@guedevelluire.fr



Garderie

Un nouvel agent périscolaire a été recruté depuis novembre, afin d'aider **Sabrina LIGONNIERE** le matin et s'occuper de la garderie du soir ainsi que de la pause méridienne.

Il s'agit de **Sabrina OUVRARD**, habitante du Gué et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale !

Pour rappel :

La garderie ouvre ses portes, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, sous réservation : **Dès 7h le matin, jusqu'à 19h !** (*hors vacances scolaires et jours fériés*). Pour toute demande de dossier d'inscription aux services périscolaires (cantine/garderie) , merci d'adresser un mail à : mairie@guedevelluire.fr





« En avant pour les JO... »

Cette année scolaire est placée sous le signe des **Jeux Olympiques** pour les 3 classes de l'école Charles Perrault. Ce thème est le fil conducteur guidant les lectures, chants, productions plastiques et diverses activités de classe.

✓ **Les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2)** participeront à cette occasion à l'événement « **Terre de Jeux** », proposé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral au mois de juin. Cette grande manifestation, organisée comme des **JO**, avec une cérémonie d'ouverture, des épreuves sportives et des ateliers culturels, vise à promouvoir les bienfaits physiques et les valeurs du sport. L'école a également mis l'accent sur les activités sportives avec la mise en place de parcours sportifs sur certains temps de récréation.

Mais d'autres thèmes importants sont traités cette année, concernant l'éco-citoyenneté notamment. Les CE2 et les CM1 ont visité le centre de tri de la Ferrière et ont eu des interventions en classe avec Trivalis, concernant le recyclage. Ils ont même appris à redonner une seconde vie à des objets usagés (des chaussettes transformées en tawachis, des journaux transformés en perles...)

Les CM1 et les CM2, toujours en partenariat avec la Communauté de Communes, participent au projet « **Sur les chemins de l'école** », dans lequel les élèves ont été invités à observer leur commune. Ils devaient y trouver de belles choses et de beaux endroits pouvant servir de sources d'inspiration, afin de proposer des pistes d'amélioration ou de valorisation d'autres espaces communs. Les propositions seront présentées à la Mairie, permettant ainsi de rendre les enfants citoyens actifs et impliqués dans la vie locale.

Toujours dans cette optique de participation active à l'embellissement et à la végétalisation de la commune, les trois classes ont aidé, sur invitation de la Mairie, à planter les arbres et arbustes qui décorent le terrain de foot. Munis de pelles, de bottes et d'une folle envie de mettre les mains dans la terre, les jardiniers en herbe se sont donnés à cœur joie dans l'activité.



✓ La culture n'est pas en reste dans les projets, avec l'inscription de toute l'école au Salon de la Littérature de Jeunesse de Luçon, avec, entre autres, la venue d'un auteur/illustrateur en classe.

Les CP, CE1 et CE2 ont assisté aux **Enfantastiques** en début d'année, avec concert et ateliers d'arts (danse, création florale, jeux d'ombre, percussions corporelles...)

Le visionnage du film d'animation « **Léo** » au cinéma la Renaissance de Fontenay le Comte, sur la vie de Léonard de Vinci, est également au programme, ainsi que deux sorties théâtres (une pour les grands à Fontenay et une pour les plus jeunes à Chaillé).

Cette année riche est loin d'être terminée ! D'autres projets nous attendent encore avec des élèves et une équipe motivés, qui vous souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2024 ! » Gabrielle COLARD, directrice de l'école

Ecole Marie RENARD La Taillée

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, **Mme DEFEVRE** prend la direction de l'école de la Taillée, ainsi que la classe des PS/MS, aidée par **Anne GAUFFRETEAU- BERNARD**. Mme MENARD reste en charge des GS/CP, aidée par **Sophie BASTARD**.

Avec 6 nouvelles inscriptions en cours d'année, l'école accueille avec plaisir 31 élèves : 18 PS/MS et 13 GS/CP.

Une année qui s'annonce bien remplie, entre les sorties culturelles (cinéma, spectacles...), les animations « sport/nature » et les temps forts de l'école (fête de Noël, marché, anniversaires...) !

L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'Amicale Laïque qui amène dynamisme et projets au cœur de l'école !



Poste à pourvoir au C.C.A.S.

Il y a un poste vacant à pourvoir au C.C.A.S du Gué de Velluire.

Si vous êtes intéressée, veuillez envoyer votre candidature au plus tard le 26 Février, par courrier à :

**Mairie du Gué de Velluire, 27 Rue de l'Eglise
85770 LE GUE DE VELLUIRE**

Associations communales

La municipalité met à la disposition de toutes les associations qui agissent sur et pour le territoire de la commune du Gué de Velluire sa page Facebook et son nouveau site internet afin qu'elles puissent annoncer leurs manifestations et ainsi gagner en visibilité pour leurs actions futures.

Pour cela, envoyer vos articles, annonces, affiches etc, à l'adresse mail de la Mairie qui se chargera de la diffusion sur son réseau de communication.

Si vous souhaitez rejoindre l'une de nos associations, voici les contacts :

- **Amicale Laïque** - Andrès Ligonnière 06 65 13 13 78 - Elodie Joguet au 06 59 90 93 86.
- **Amitié et Loisirs Guétréen** - Odile DEBAECKER - 02.51.69.26.71.
- **Amoureux d'Arts et Culture** - Bernard FILLON -
- **Bibliothèque** - Ouvert le mardi 16h30/18h et le samedi 10h30/12h - 02.51.69.21.01.
- **Comité des Fêtes** - Patrick GAIGNET - 02.51.52.52.41.
- **Comité des Jeunes** - Morgane SUIRE - morganesuire.85770@gmail.com
- **Crook** - Nathalie SUIRE - crook.asso@gmail.com
- **Familles Rurales** - Odile DEBAECKER - 02.51.69.26.71.
- **F.N.A.C.A** - Guy PRIOUZEAU - 2 rue des Grises, 85770 LE GUE DE VELLUIRE
- **Le Cercle St Martin** - André-Marie RIBREAU - 02.51.52.51.02.
- **Les Halles en Folie** - Rodolphe GIRARD - 06.12.01.15.66.
- **Les Randonneurs du Marais** - Marcelle BONNEAU - 02.51.52.54.93.
- **Je Ma D'or** - Marie - 06.72.02.25.19.
- **St Hubert (Société de chasse)** - 02.51.52.35.72.
- **Twirling** - Rodolphe GIRARD - 06.12.01.15.66.
- **Amicale des Sapeurs Pompiers de Vix** - 06.71.61.91.72.

Manifestations – Evènements à venir en 2024

FÉVRIER

Samedi 03 Loto du Club Amitié et Loisirs guétreens Le Gué de Velluire

MARS

Samedi 09 Repas de Aînés - CCAS Le Gué de Velluire

Samedi 16 Salon du Bien-être - Je M'a D'or Le Gué de Velluire

Mercredi 27 Concours de belote - Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire

AVRIL

Samedi 06 Vide grenier Amicale Laïque - Stade et Salle Polyvalente Le Gué de Velluire

Jeudi 25 Concours de belote - Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire

MAI

Mercredi 08 Cérémonie au Monument aux morts Le Gué de Velluire

JUIN

Jeudi 06 Repas du club - Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire

Dimanche 09 Elections européennes - Maison des associations (Mairie) Le Gué de Velluire

Samedi 22 Fête de l'école - Amicale Laïque Le Gué de Velluire

JUILLET

Samedi 13 Fête Nationale À La Taillée

AOUT

Samedi 17 Choucroute- Comité des Fêtes Le Gué de Velluire

OCTOBRE

Jeudi 24 Concours de belote - Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire

NOVEMBRE

Lundi 11 Cérémonie au Monument aux Morts Le Gué de Velluire

Mercredi 13 Concours belote Club Amitiés et Loisirs Le Gué de Velluire

DÉCEMBRE

Dimanche 1er Marché de Noel Le Gué de Velluire

FAVEC 85

Association Départementale Des Conjointes survivants Et Parents d'Orphelins

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve. Notre Association Départementale a pour but :

- **DE DÉFENDRE LES DROITS** des personnes en situation de veuvage,
- **DE LES AIDER** dans leurs démarches administratives,
- **DE LES REPRÉSENTER** auprès des Pouvoirs Publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable,

Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis, nous renseignons les personnes gratuitement.

Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée. Sur le plan départemental, permanences tous les lundis de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous au 10 bis, rue Haxo à La Roche sur Yon.

Renseignements au 02.51.37.03.14.

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

« Confondue dans la végétation du buisson, la cachette de ce chasseur est quasi invisible.

De l'oeil humain en tout cas, car pour les oiseaux chassés ici , c'est une autre paire de manches !!

Faut dire que leurs petits yeux ronds et noirs sont très efficaces, ajoutés à une intelligence très développée. Le moindre changement dans le décor et c'est la méfiance qui s'est installée...

Et je ne parle pas des reflets, tâches claires du visage et des mains ou du mouvement du régulateur ici dissimulé !

Le filet camouflage aide, bien sûr, mais ne fait pas tout ! Gants et voile devant le visage avec motifs à formes brisées sont indispensables pour parvenir à faire approcher cette gentille ailée peu désirée.



Le tourniquet avec trois formes (imitations , appelants) peut-être efficace pour les faire s'approcher.

Les autres formes , réalistes, fixes ,en nombre suffisant peuvent les induire en erreur et les pousser à s'approcher à portée de tir.

Les corvidés, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont redoutés des agriculteurs au printemps. Il s'agit plus précisément de trois espèces : le corbeaux freux, la corneille noire et le choucas des tours. Ce dernier est classé espèce protégée donc non chassé. Mais ses rassemblements bruyants de plusieurs dizaines ou centaines d'individus font énormément de dégâts ingérables à certaines périodes. Seuls les effaroucheurs sonores ou visuels sont autorisés contre ces oiseaux.

Par contre, les deux autres sont dans la liste des **ESOD** et donc régulables à certaines périodes.

La Préfecture délivre chaque début d'année à ceux qui en font la demande des autorisations de tirs à poste fixe pour essayer de limiter les dégâts sur semis (maïs et tournesol principalement).

Certains de nos chasseurs consacrent donc plusieurs journées de leur temps pour essayer de réguler ces oiseaux destructeurs de récoltes. On ne parle plus (sous la pression de certains mouvements animaliers) de nuisibles comme autrefois mais d'ESOD.

Ce terme qui veut dire **E**spèces **S**usceptibles d'**O**ccasionner des **D**égâts s'applique à plusieurs espèces qui peuvent être différentes d'un département à l'autre selon les populations recensées.

Les espèces qui doivent être régulées **en Vendée** sont principalement les corbeaux, les corneilles , les pies ainsi que les ragondins et rats musqués (aux par piégeage et/ou tir).

Nous essayons d'intervenir rapidement sur demande des agriculteurs victimes mais les résultats sont plutôt aléatoires. Mais notre présence et les quelques tirs perturbent l'organisation de ces oiseaux qui ne se sentant plus en sécurité vont se déplacer (et malheureusement faire leurs dégâts chez le voisin !).

La proximité de certains lieux de reproduction (corbeautière) ne fait qu'augmenter la concentration de ces oiseaux et multiplier les dégâts dans le voisinage (exemple corbeautière sur Vix à la Chaignée ...).

C'est un problème récurrent chaque année mais compliqué à résoudre . Les détonations des « Bazookas » et les épouvantails ne sont efficaces que quelques jours, les oiseaux comprenant vite qu'il n'y a pas de risques à casser la graine à leur proximité ...

Notre association de chasse St Hubert qui comprend **27 membres** cette année essaie d'aider au mieux les agriculteurs contre ce fléau. Nous les remercions , propriétaires et exploitants, de nous accorder un droit de chasse sur leurs terres pour pratiquer notre passion . Les aider dans ces périodes difficiles des semis fait partie de nos missions, nous faisons de notre mieux pour cela.

Nous remercions également la municipalité pour son aide à la vie associative"

Le Président de la St Hubert, les membres du bureau ainsi que l'ensemble des chasseurs vous souhaitent une très bonne année 2024 et aussi, surtout, une très bonne santé.

Adhérer à l'association Je Ma d'Or c'est partager un moment sportif en toute convivialité et découvrir de nouvelles disciplines sportives et de bien être pour 60€ l'année !

Deux cours insufflés par Jessica le 1er et 2ème mardi de chaque mois pour du renforcement musculaire et le jeudi pour du cardio avec des exercices inspirés de la méthode Tabata de 19h à 20h à la salle des fêtes du Gué de Velluire les mardis et à la salle des fêtes de La Taillée les jeudis.

Le 3eme et 4eme mardi vous pourrez retrouver Mithé pour les cours de pilate .

Les cours s'adressent à tout le monde. Les exercices sont exigeants mais pas violents ni traumatisants pour le corps. Les femmes ou les hommes sportifs ou non, les personnes âgées, blessées ou en convalescence. Les individus stressés, fatigués, souffrants de raideur. Les femmes enceintes ou qui viennent d'accoucher peuvent le pratiquer.

Le Pilate est un bien- fait très important pour le corps :

- ❖ Respiration
- ❖ Concentration
- ❖ Centrage
- ❖ Contrôle
- ❖ Fluidité
- ❖ Précision



Mithe Alvarez professeure diplômée bénévole enthousiaste et rigoureuse vous fera découvrir cette discipline tout en douceur.

Jessica, la Présidente de l'Association, est diplômée instructrice de zumba, bénévole solaire et pétillante, elle vous fera transpirer tout en fou rire!

L'équipe enjouée et dynamique Je Ma d'Or :

Jessica, Marie et Orlane , vous proposent chaque mois, une découverte, une initiation à une nouvelle activité.

Je Ma d'Or association non lucrative accueillante et bienveillante. Créée pour s'épanouir, pour s'ouvrir et pour sourire!

Adhésion événementielle 20€ par an.

Retrouvez nous sur Facebook Je Ma d'Or. Pour tout renseignement Jemador85@gmail.com

Comité des Fêtes Le Gué & La Taillée

Le comité des fêtes Le Gué de Velluire – La Taillée est une association qui compte aujourd'hui des bénévoles motivés à organiser pour nos deux communes des manifestations sur toute l'année. Au sein de cette association, les membres ont créé il y a quelques années plusieurs commissions :

- Une commission théâtre qui prend en charge toute la logistique autour du théâtre (montage des décors, peinture, etc...)
- Une commission spectacles qui propose tous les 2 ans une animation (soit sur l'une des deux communes, soit sur le site d'un spectacle)
- Une commission voyage qui organise tous les 2 ans un voyage sur un week-end.
- Une commission rando qui a pour but d'organiser tous les ans une marche gourmande.
- Une commission entretien qui s'assure du bon fonctionnement de nos matériels et effectue les réparations nécessaires si besoin.

Notre dernière assemblée générale s'est déroulée le 4 mars 2023. Le bureau a présenté son bilan moral et financier.

La soirée choucroute qui s'est déroulée le 5 août 2023 a, comme à l'habitude, retrouvé ses habitués, et l'orchestre « Double jeu » a su mettre de l'ambiance sur la piste de danse.

La marche gourmande organisée le 16 septembre dernier a réuni un bon nombre de marcheurs dans la convivialité au fil d'un parcours apprécié à l'unanimité et sous un soleil radieux.

La troupe théâtrale Al'track a eu le plaisir de vous présenter sa nouvelle pièce dont les dates de représentations sont fixées au dimanche 28 janvier, vendredi 2 février, samedi 3 février, samedi 10 février et dimanche 11 février 2024.

Les autres dates à retenir : notre assemblée générale qui se déroulera à la salle des fêtes de la Taillée le 2 mars 2024, la choucroute qui est fixée le samedi 17 août 2024 ainsi que la marche gourmande prévue le samedi 14 septembre 2024.

Enfin merci aux municipalités et à tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien.

L'ensemble du comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Le comité des fêtes

Hébergement Temporaire chez l'habitant

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Participez à l'expérience en Sud Vendée Littoral !

Logos des partenaires : Escalesouest, Sud Vendée Littoral (Communauté de Communes), Région Pays de la Loire, Préfet de la Vendée.

Un service comme un véritable coup de pouce au logement des jeunes en Sud Vendée Littoral : c'est l'objectif visé par la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'association Escalesouest à compter du 1^{er} janvier 2024, avec le lancement de l'Hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) sur le territoire. Le principe est simple : mettre en relation des jeunes de 15 à 30 ans avec des hébergeurs du territoire disposant d'un studio ou d'une chambre disponible, moyennant une indemnité financière pour le propriétaire.


Accompagné par la Région des Pays de la Loire, l'État et l'Union régionale Habitat Jeunes Pays de la Loire (URHAJ), **ce service est destiné aux jeunes de 15 à 30 ans en apprentissage, en stage ou en emploi, pour une aide ponctuelle de quelques jours à quelques semaines ou plusieurs mois, le temps de trouver un logement pérenne et durable.**

Siège administratif – 107, Av. du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85 400 Luçon

+33 (0)2 49 58 00 80

habitat@sudvendeelittoral.fr

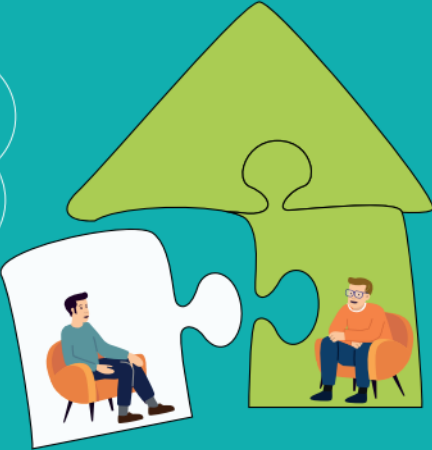
Hébergement Temporaire chez l'habitant



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Une chambre inoccupée chez vous ?
Logez un jeune pour une nuit, un mois ou plus !

EN ÉTÉ
15 € LA NUIT
dans la limite de
270 € PAR MOIS



EN HIVER
17 € LA NUIT
dans la limite de
290 € PAR MOIS

Accueillez un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation. Vous percevrez une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante tout en bénéficiant d'un service de gestion locative assuré par Escales Ouest.

Tout propriétaire peut devenir hébergeur avec le dispositif HTH. La condition est de disposer d'une chambre meublée d'au moins 9 m² avec une fenêtre et un accès à la salle de bains et à la cuisine. Le système, basé sur un dispositif social qui vise à aider les familles, est très souple pour l'hébergé comme pour l'hébergeur. L'hébergeur choisit les périodes au cours desquelles il souhaite mettre à disposition sa chambre.

L'association Escalesouest recherche des propriétaires pouvant accueillir des jeunes, à raison d'une indemnité séjour de 15 € par nuit, dans la limite de 270 € par mois (17 € par nuit dans la limite de 290 € du 1 novembre au 31 mars). Cette indemnité ne comprend pas les repas.

Les propriétaires sont invités à se faire connaître dès ce mois de janvier auprès du partenaire Escales Ouest.

ESCALESOUEST

Service Logement Jeunes 85
128, rue Saint-André-d'Ornay – 85 000
La Roche-sur-Yon
Tel. 02 51 05 34 24
slj85@escalesouest.com

<https://escalesouest.com>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Guichet unique de l'habitat
107, avenue du Maréchal de Lattre de
Tassigny – 85 400 Luçon
Tel. 02 49 58 00 08
habitat@sudvendeelittoral.fr
www.cc-sudvendeelittoral.fr

© Service Communication CC SVL



POUR LES 15-30 ANS

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ? Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation. Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

EN ÉTÉ
15 € LA NUIT
dans la limite de
270 € PAR MOIS



EN HIVER
17 € LA NUIT
dans la limite de
290 € PAR MOIS

« Depuis plusieurs années votre commune investit dans l'effacement des réseaux aériens.

Cette année encore nous avons prévu l'effacement Rue croix de La Paix et une grande partie de la Rue des Grises pour un cout Total de 172 330 €.

Pour 2024 était prévu l'effacement des réseaux « Cité Hauts des Champs et Rue du 19 Mars 1962 » pour un cout Total de 281 744 €.

Bien-sûr ces projets ont été budgétés en amont en autofinancement.

Les travaux ont plus que bien avancé, puisque les tranches prévues pour 2024 sont en grande partie terminées, sans que cela nous impacte le budget, car après une négociation avec le **Sydev** nous avons pu garder le financement sur les 2 budgets initialement prévus.

Il nous a semblé plus judicieux de réaliser les travaux d'un seul coup afin de limiter les nuisances pour le voisinage.

Courant Février 2024, les anciens poteaux devraient être enlevés ce qui va permettre à tous de profiter d'une vue dégagée sur notre beau village.

Tous ces travaux engagés depuis plusieurs années, nous placent **aujourd'hui à la 4eme place en Vendée** selon le **Sydev** des Villes et Villages à avoir plus de 70% du réseau aérien effacé.

Lors de ces travaux, nous avons aussi remplacé une partie des éclairages publics les plus énergivores (Rue de l'église) qui vont nous permettre de réaliser prêt de 40% d'économie sur ce poste.

Pour 2024, nous espérons pouvoir terminer la dernière tranche dans notre Bourg, qui se trouve être Rue des Grises en partant de la rue du Grand Verger (Espace Loisir). »

Jonathan GABORIT
Adjoint au Maire - Réfèrent Sydev



Le samedi 20 janvier 2024 s'est déroulée la cérémonie des Vœux du Maire du Gué de Velluire à la salle polyvalente:



➤ **L'accueil :**

M le Maire, Joseph MARQUIS, le conseil et les agents municipaux ont accueilli les Guétréens et ses nouveaux arrivants, **notre conseiller départemental Arnaud CHARPENTIER, les Maires de La Taillée, L'île d'Elle ainsi que les adjointes aux Maires de Vouillé et de Chaillé les Marais**, dans un cadre verdoyant de « Villes et villages fleuris ».

Nous avons eu également l'honneur d'avoir avec nous représentés, les Gendarmes de notre secteur et les Pompiers de Vix.

L'école primaire du Gué était représentée par Mme COLARD, la directrice.



➤ **Le déroulement de la cérémonie était riche en partage :**

Après les mots de M. le Maire, Joseph MARQUIS, puis ceux de chaque adjoint : Emmanuel DEBAECKER, Jonathan GABORIT puis Karine METAY; a suivi un discours d'Arnaud CHARPENTIER instructif présentant tous les engagements passés et à venir du département pour le bien être de tous.

La remise des médailles du travail aux agents techniques: Francis BRISSET pour ses 35 ans de service et Stéphane GUILLOTEAU pour ses 30 ans de service, a ouvert les festivités avec petit banquet salé, confectionné par TC TRAITEUR, suivi par la traditionnelle galette des rois et la brioche vendéenne du boulanger pâtissier Patrick GAINET.

✓ Les Guétréens présents se sont vu offrir le livret du Gué de Velluire-Village Fleuri et ont pu partagé **un moment convivial et chaleureux pour cette nouvelle année.**



Présentation par Karine METAY, adjointe au Maire, représentante des espaces verts:

« Cela a été un grand plaisir de piloter avec les agents le projet de labellisation « **Villes et villages fleuris** » pour le Gué de Velluire.

Avec notre Maire Joseph MARQUIS et l'équipe municipale, notre grand souhait était de décrocher la 1ere fleur historique du label pour notre commune.

Cette démarche prend tout son sens après avoir reçu :

- ✓ un 1^{er} prix encouragement en 2018
- ✓ un prix départemental en 2021
- ✓ une distinction pour le paysage de notre commune par le Conseil d'Urbanisme et de l'environnement
- ✓ et 2 labels: « Vendée Double Cœur » et « Village Prudent » en 2022.



Alors pour commencer, qu'est-ce que le label « Villes et Villages fleuris » ?

Ce label récompense les collectivités, en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la stratégie d'attractivité à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Plusieurs critères sont évalués, comme :

- **La place accordée au végétal, dans l'aménagement des espaces publics**
- **La préservation du patrimoine botanique français**
- **La reconquête des cœurs de villes et villages**
- **L'attractivité touristique**
- **L'implication du citoyen au cœur des projets**

La démarche n'est pas juste de remplir un dossier pour avoir un joli panneau fleuri à l'entrée de notre village, c'est une véritable réflexion de mise en valeur de tout le travail fait jusqu'ici et celui à venir, demain !

Le printemps dernier nous nous sommes posé les bonnes questions et avons préparé les différents dossiers, en partant d'une page blanche.

Cela a commencé par définir notre accueil et présentation au jury, organiser un parcours riche et structuré de 45 min au sein de notre village, avec la création un dossier complet, envoyé en amont de la visite, répondant aux critères d'évaluation, qui a fini en un book personnalisé de 50 pages:



- Nous avons eu la joie de décrocher **notre 1ere fleur le 23 novembre 2023**, cette réussite est le résultat d'un travail d'équipe, je remercie, nos agents municipaux qui m'ont accompagné durant tout le projet et qui sont acteurs quotidiens du cadre de vie agréable et convivial de notre village: **Chrystele CHAVALARD, Sabrina LIGONNIERE, Stéphane GUILLOTEAU, Francis BRISSET ...**



... Ce qui ressort de nos échanges avec le jury :

En points positifs :

- ✓ Notre accueil chaleureux, une palette variée avec un patrimoine arboré remarquable,
- ✓ Des essais de plantations sur des saignées dans les trottoirs à poursuivre,
- ✓ L'accompagnement des voiries est intéressant avec une qualité d'espace public.
- ✓ Notre mise en valeur du patrimoine architectural est bien intégrée dans nos espaces.

Et nos axes de progrès à venir :

- Inscrire le patrimoine arboré au PLU
- Etudier la part végétale sur l'axe principal
- Prendre en compte la perméabilité des sols
- Continuer à travailler la végétalisation des cimetières



Afin de pouvoir le partager avec vous cette année, j'ai remanié notre dossier de candidature en un livret où vous retrouverez plus de détails sur notre village et nos projets qui, nous l'espérons, fera éclore de nombreuses bonnes idées.

- Pour ceux qui n'étaient pas présents au vœux du Maire, **un exemplaire par foyer vous est offert** en vous présentant à la mairie du Gué, dans la limite du stock disponible.

Avec nos remerciements à nos partenaires toujours présents :

- la Région Pays de Loire
- le CAUE
- le Parc Naturel Régional du Marais poitevin
- Sud Vendée Littoral
- l'Office du tourisme
- maintenant le CNVVF



- ✓ Également un merci fleuri aux anciens élus, qui ont contribué au bien être au Gué avant nous, les associations, les commerçants, l'école, la garderie, notre bibliothèque, nos bénévoles et tous les habitants qui font vivre notre village.



Si vous souhaitez être bénévoles, partager vos idées ou participer à des créations et réalisations d'ateliers-projets de végétalisation de notre village, venez nous donner vos coordonnées à notre mairie.

Allons-y, semons des fleurs aux pieds de nos murs, Cultivons nos beaux espaces verts et rendez-vous dans 3 ans pour tenter de décrocher la 2e fleur! » Karine METAY, adjointe au Maire

Contre les violences conjugales de la Vendée



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr

ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
17 3919

NUMÉROS
D'URGENCE
17 114

La semaine du **25 novembre 2023**, à l'occasion de la **Journée internationale** pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le préfet de la Vendée, Gérard GAVORY, a lancé **le premier référentiel des acteurs et des dispositifs de la Vendée contre les violences conjugales.**



213 000

femmes sont victimes de violences conjugales chaque année en France

"Il est de notre devoir de faire prendre conscience de l'ampleur du problème, pour que les victimes se manifestent et que la société ne tolère plus l'intolérable"

Gérard GAVORY,
Préfet de la Vendée

"En travaillant ensemble, en sensibilisant, en formant, en protégeant les victimes, en poursuivant les auteurs, nous pouvons et nous devons faire la différence"

Karine BOUYDRON
Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de la Vendée

En Vendée
2022

1024

faits de violences conjugales constatés

775 pour la gendarmerie et **249** pour la police.

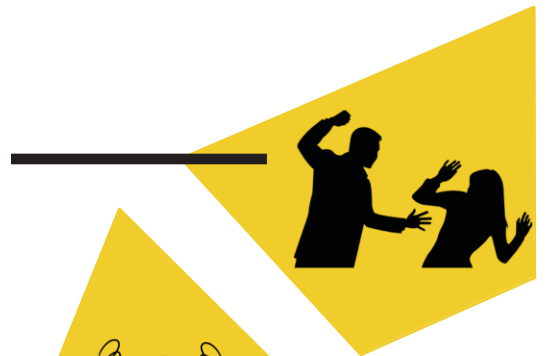
Les 2 intervenantes sociales en gendarmerie (ISG) sont intervenues pour **304** victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

L'intervenante sociale du commissariat (ISC) de la Roche sur Yon est intervenue auprès de **147** personnes dont **52** victimes de violences conjugales.

Qu'est-ce que la violence conjugale ?

Violence physique

Implique l'utilisation de la force physique pour causer des blessures ou de la douleur à la victime. Cela peut inclure coups, gifles, étranglements, brûlures, agressions avec des objets. Les blessures physiques peuvent être visibles ou cachées.



Violence psychologique ou émotionnelle

Se caractérise par des actes visant à dégrader, humilier, intimider ou contrôler émotionnellement la victime : menaces, insultes, surveillance constante, manipulation et dénigrement.



Violence sexuelle

Implique des actes sexuels non consentis ou coercitifs, y compris le viol conjugal : commentaires dégradants sur le corps de la victime, contrainte à avoir des rapports sexuels non désirés, utilisation de la force.



Violence économique ou financière

Consiste à contrôler les ressources de la victime, la rendant dépendante de l'agresseur : restriction de l'accès à l'argent, destruction de biens personnels, coercition pour signer des documents financiers.



Contre les violences conjugales de la Vendée

La violence conjugale, se réfère à un **ensemble de comportements abusifs, coercitifs et violents** commis par un partenaire intime à l'encontre de l'autre au sein d'une relation de couple. Elle a des **conséquences graves sur la santé physique et psychique** des victimes, ainsi que sur leurs **enfants** et leur **entourage**. Elle ne se limite pas à des **actes physiques**, mais englobe également des **aspects émotionnels, psychologiques et économiques**. Les différentes formes de violence conjugale sont souvent regroupées en plusieurs catégories, chacune caractérisée par des comportements spécifiques. Il est important de noter que ces formes de violence ne sont pas toujours distinctes et peuvent **se combiner**.



Violence verbale

Se manifeste par des paroles blessantes, des insultes, des cris, des hurlements et des discours dégradants. Elle peut avoir un impact profond sur l'estime de soi de la victime et sa santé psychique.



Violence numérique ou cyberharcèlement

Implique l'utilisation de la technologie pour harceler, menacer ou contrôler la victime : surveillance en ligne, diffusion non consentie de photos intimes, piratage de comptes personnels.



Violence sociale

Consiste à isoler la victime de ses amis, de sa famille et de son réseau de soutien. L'agresseur peut dénigrer les relations de la victime, l'empêcher de sortir, la forcer à couper les liens avec ses proches.



Violence religieuse ou culturelle

Contraint la victime à suivre des pratiques religieuses spécifiques ou des traditions culturelles, souvent de manière abusive.

Numéros utiles

- **17 ou 114** par SMS Numéro d'urgence : pour tout cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place des forces de l'ordre.
- **3919** N° d'écoute national pour les femmes victimes de violence Ligne ouverte 24h/24 -7j7
- <https://arretonslesviolences.gov.fr>

Vos contacts en Vendée

SOS Femmes Vendée :

« Référént violences conjugales »
Accueil - écoute - hébergement -
accompagnement pour femmes et
enfants victimes de violences conjugales
21h/24, 7j/7

www.sosfemmesvendee.fr
Mail : contact@sosfemmesvendee.fr
Tél : 02 51 47 77 59

France Victimes 85 :

Association d'aide aux victimes
d'infractions pénales
Référént Téléphone Grave Danger (TGD)
et Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)
Permanences : du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

francevctimes85.fr
Mail : francevictimes85lry@orange.fr
TJRSY : 02 44 40 85 15/09 62 05 98 30
Mail : francevictimes85iso@orange.fr
TJSDO : 02 51 23 52 63

CIDFF Vendée :

Informations juridiques sur les droits des
femmes et des familles
Violences sexistes et sexuelles
Horaires : lundi, mardi et jeudi de 9h00 à
12h30 et de 14h00 à 17h30

Mail : accueil@cidff85.fr
Tél : 02 51 08 84 84

Planning Familial 85 :

Accueil - information - accompagnement
- conseil conjugal et familial - sexualité -
contraception - IVG - violences

Mail : planning.familial85@gmail.com
Tél : 02 51 07 57 84 ou 06 70 49 60 87

UDAF de la Vendée :

Conseil conjugal et familial - Violences
Sexualité - Affectivité - Prévention

Mail : conseilconjugalfamilial@udaf85.fr
pointfofamille@udaf85.fr
Tél : 02 51 44 37 02

Tribunal judiciaire des Sables d'Olonne Palais de Justice

Tél : 02 49 59 02 00

Tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon Palais de Justice

Tél : 02 44 40 86 00

Ordre des Avocats du Barreau de La Roche-sur-Yon

Permanence d'assistante aux victimes
du lundi au vendredi de 8h à 18h.
N° vert 24h/24, 7 jours/7

Tél : 0 805 62 85 00

Numéros d'urgence 24h/24

15 SAMU

17 Police, Gendarmerie (ou 114 par SMS)

18 Pompiers

115 Veille sociale, sans abri

112 Urgences

119 Enfants en danger

Urgences hospitalières

02 51 44 61 61 La Roche-sur-Yon

02 51 28 33 33 Luçon

02 51 45 40 00 Montaigu

02 51 49 50 00 Challans

05 51 53 51 53 Fontenay-le-Comte

02 51 21 85 85 Les Sables d'Olonne

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

- **Votre référente au Gué de Velluire:** adjointe au maire Karine METAY : karine.metay@guedevelluire.fr

Déchets : du changement au 1^{er} janvier 2024

Toujours dans une recherche d'amélioration de l'offre de service et de maîtrise de coûts, des changements auront lieu à partir du 1^{er} janvier 2024 sur le service de collecte des déchets et des déchèteries. Tour d'horizon :

L'évaluation des besoins se poursuit

Afin de préparer le passage à la redevance incitative prévue en 2026, une grande enquête visant à recenser tous les foyers producteurs de déchets et évaluer les besoins en bacs de collecte a été menée en 2023 et se prolongera en 2024. Il est demandé à chaque usager de s'inscrire et de créer son compte en ligne ou par téléphone afin de recevoir sa carte d'accès aux déchèteries du territoire.

Il est important de signaler tout changement de situation (arrivée et départ du territoire, déménagement sur une autre commune, évolution du nombre de personnes dans le foyer), soit directement sur le site de l'enquête (www.enquete9.com) si vous n'êtes pas encore inscrit, ou par téléphone 02 49 58 00 99), si c'est déjà le cas.

Contrôle d'accès, sans limitation, sur toutes les déchèteries

Des barrières équipées de bornes d'accès automatiques ont été installées sur les déchèteries de Chaillé-les-Marais, La Tranche-sur-Mer, Mareuil-sur-Lay-Dissais et La Faute-sur-mer (quatre sites qui ne feront pas l'objet de travaux). Il faudra utiliser la carte d'accès reçue suite à l'enquête. Pour les autres déchèteries, des agents assureront les contrôles à l'entrée en scannant les cartes. Le nombre d'accès ne sera pas limité.

Changement de jours de collecte

Afin d'optimiser les tournées, certaines collectes seront regroupées. Ces changements concernent 26 communes du territoire. Les jours de passage sont indiqués sur le calendrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres ou avec les bulletins municipaux.

Changement des horaires d'ouverture

Finis les changements d'horaires de fermeture entre l'été (17h30) et l'hiver (16h30). Désormais, toutes les déchèteries fermeront le soir à 17h. Le matin, l'horaire de fermeture a été avancé d'une demi-heure car il y avait moins de passage entre 12h et 12h30. Les demi-journées d'ouverture de la déchèterie de Sainte-Gemme-la-Plaine seront également inversées. L'objectif est de proposer une meilleure complémentarité avec les horaires d'ouverture de celle de La Chapelle-Thémer, et bénéficier ainsi de la présence si possible de deux agents.

Fermeture de la déchèterie des Moutiers-sur-le-Lay

Cette déchèterie, qui n'était plus adaptée pour assurer un tri de qualité, ne pouvait pas être rénovée. Il a donc été décidé de la fermer fin 2023. Des panneaux d'informations ont été installés dès novembre. Les usagers, qui n'étaient pas nombreux à venir sur ce site, pourront s'orienter vers les déchèteries à proximité comme celles de Mareuil-sur-Lay-Dissais ou encore de Sainte-Hermine.

Toutes ces évolutions sont à retrouver dans le calendrier des jours de collecte 2024.



Pour vos dépôts d'autorisations d'urbanisme.

Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est désormais possible.

Voici le lien : <https://sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique>

Pour toutes questions d'urbanisme :

Service instructeur des demandes d'urbanisme - ADS

26 rue du Gaz- 85407 LUCON

02 28 14 20 20

secretariat.ads@sudvendeelittoral.fr

Délai d'instructions raccourcis, visualisation en direct du suivi de la demande, plus de papier !!!

Secours Catholique

Le secours catholique – Caritas France œuvre pour que chacun ait une place dans la société. L'association agit avec les personnes en situation de précarité pour que leur valeur et leur dignité soient reconnues par tous.

En Vendée, **2 166 bénévoles** sont répartis dans **32 équipes locales**, présents dans **41 lieux d'accueil**, pour soutenir plus de **10 400 personnes**.

Sur le secteur de Chaillé les Marais, nous sommes la seule œuvre caritative. Nos bénéficiaires sont domiciliés dans les communes de Chaillé, Champagné, le Gué, l'Île d'Elle, Moreilles, Puyravault, la Taillée, Ste Radegonde et Vouillé. Pour obtenir de l'aide, les personnes dans le besoin se rapprochent des assistantes sociales, qui étudient leur situation et jugent s'il y a lieu, de nous les orienter. Nous proposons des aides alimentaires d'urgence, d'autres ponctuelles, des aides financières... Chaque demande se concrétise par une rencontre, une étude très précise des revenus et des charges.

Grâce à ses boutiques solidaires, le Secours Catholique contribue à une économie sociale, dans une société de partage.

Notre boutique solidaire est un lieu de rencontre convivial ouvert à tous. On peut s'y poser autour d'un café, ou pour partager un gâteau.

Les vêtements (propres et en bon état) sont déposés par les particuliers les jours de vente (mercredi et vendredi) et triés et installés par taille. **Finie l'idée d'un « vestiaire rétro » !** Osez pousser la porte de notre boutique ! Vos achats serviront à financer des actions auprès des plus démunis.

L'achat de vêtements de seconde main est aussi un acte citoyen, contribuant à protéger notre planète et réduire la surconsommation.

Les vêtements invendus sont distribués dans d'autres boutiques du réseau du Secours Catholique.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour trier le linge, ou pour assurer les permanences de la boutique, dans la bonne humeur.

Attention ! Notre conteneur n'est pas destiné à recevoir des déchets ! Nous acceptons les vêtements propres et en bon état. Les jouets peuvent être déposés à Luçon, chez les amis de la solidarité.

Voici le calendrier des prochaines braderies (sous réserve de modification)

12 & 13 janvier 2024

12 & 13 avril 2024

12 & 13 juillet 2024

13 & 14 septembre 2024

Pour lutter contre la pauvreté, faites un don sur :

<https://www.don.fondationcaritasfrance.org>

SECOURS CATHOLIQUE

43, rue du 11 novembre - Chaillé les

Marais 06.33.45.83.85



Ouvertures : mercredi et vendredi de 14h à 17h et le deuxième samedi du mois de 9h à 12h30 Notre société ne peut se développer qu'en laissant une place à tous !



La Mission Locale aide et accompagne Les Jeunes de 16 à 25 Ans

La Mission locale, c'est quoi ?

C'est une aide, une écoute gratuite pour les jeunes.

La Mission locale, c'est qui ?

Une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur le niveau scolaire. (Service gratuit)

Venir à la Mission Locale ?

Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ?

En prenant rendez-vous avec un.e conseiller.e, vous serez accueilli avec bienveillance pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

Où ?

Un lieu près de chez vous avec ses 15 lieux d'accueil !

Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.



Pour plus d'informations, [contactez-nous](#) dès maintenant :

Mission Locale Sud Vendée
47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte
02.51.51.17.57
www.missionlocalesudvendee.fr

Suivez-nous sur



SAPEURS POMPIERS

VIX / VENDEE-SEVRE

Le VSAV



En Avril, nous avons été doté d'un nouveau Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV). C'est le véhicule principalement utilisé pour nos interventions concernant le secours à personne qui représente environ 75% de nos interventions, soit la principale activité de notre centre de secours.

Le local hygiène



Depuis le mois d'octobre, un local d'hygiène sanitaire dédié uniquement au VSAV a vu le jour au centre de secours

Celui-ci a été mis en place en complément des protocoles de désinfection déjà existants (nettoyage et désinfection du matériel et du véhicule après chaque intervention) afin de faire face aux risques infectieux et épidémiologiques.

A cela se rajoute un protocole de désinfection mensuel strict.



Agenda de l'Amicale

- Fin octobre** Lancement de la campagne des calendriers 2024
- 25 novembre 2023** Sainte Barbe (commune de Vix)
- 22 décembre 2023** Arbre de Noël (centre de secours)
- 10 janvier 2024** Journée cohésion
- Mars 2024** Assemblée générale
- Mai/Ascension** Jumelage Mömlingen-Vix
- 24 novembre 2024** Sainte Barbe (commune de l'Île d'Elle)



Les sapeurs-pompiers de votre commune recrutent!

Vous souhaitez nous rejoindre?
Contactez le chef de centre par mail:
fabian.naulleau@sdis-vendee.fr
ou au 02.51.50.25.83

Retrouvez nous sur
Facebook: <https://www.facebook.com/AmicledesSapeursPompiersDeVix>
Instagram: amicale_pompiers_vix



Actif Emploi

Votre partenaire solidaire dans votre commune

Entreprises

Associations

Collectivités

Particuliers

Structure de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 30 ans, l'association Actif Emploi vise l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local.

Nous mettons à disposition du personnel dans des domaines variés et favorisons le retour à l'emploi durable de personnes en recherche de travail.

Nous accompagnons chaque personne dans la réussite de son projet et le développement de ses compétences.

DES SERVICES*

QUI AMÉLIORENT VOTRE QUOTIDIEN

- ✓ Entretien de la maison, repassage
- ✓ Jardinage
- ✓ Aide aux repas, courses
- ✓ Petit bricolage
- ✓ Garde d'enfants de plus de 3 ans
- ✓ Etude de tous vos besoins



ACTIF EMPLOI RECRUTE !

- ✓ Des personnes en réorientation professionnelle, en recherche d'emploi ou complément d'activité.
- ✓ Des bénévoles souhaitant s'impliquer dans le développement de l'association.



Actif Emploi • Chantonnay

4 avenue du Général de Gaulle

Tel : 02 51 46 80 34 • actifchantonnay@actif-emploi.com

Actif Emploi • Luçon

28 bis allée Saint François

Tel : 02 51 27 95 59 • actiflucon@actif-emploi.com

Permanences : Essarts en B. | La Tranche/Mer | Ensemble du territoire



www.actif-emploi.com

Guichet unique de L'Habitat...



La Guichet de l'Habitat : Des aides et de l'accompagnement pour vous aider à améliorer votre logement

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral a ouvert un guichet de l'habitat qui est ouvert à tous les habitants du territoire (propriétaires, bailleurs, locataires, sociétés civiles immobilières) quel que soit le revenu.

Vous pouvez **bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour améliorer votre logement** notamment pour des travaux de rénovation globale, pour le mettre en location, pour l'adapter en faveur du maintien à domicile, pour le réhabiliter lorsqu'il s'agit d'un logement très dégradé.

Si vous avez un projet d'amélioration d'un logement situé sur le territoire de la Communauté de communes : contacter le guichet de l'habitat par téléphone au **02 49 58 00 08**.

Guichet Unique de l'Habitat
02.49.58.00.08

Ouverture

Lundi-Mardi-Mercredi : 9h à 12h
Jeudi-vendredi : 14h à 16h45.



Application KAROS...



Depuis le 23 janvier 2024, les habitants de Sud Vendée Littoral peuvent bénéficier d'un nouveau service de covoiturage. C'est le fruit d'un partenariat inédit signé entre la Communauté de communes, la Région des Pays de la Loire et l'application Karos pour favoriser la mobilité, notamment sur les déplacements domicile-travail.

Dans cette optique, la Communauté de communes a choisi Karos, application nationale de covoiturage du quotidien, pour agir concrètement sur l'autosolisme et transformer la voiture en un moyen de transport collectif. Dès le 23 janvier 2024, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, ce nouveau service vient enrichir l'offre présente sur le territoire (transport à la demande, déplacement solidaire, transports collectifs, etc.).

Au titre du partenariat engagé avec la Région des Pays de la Loire, une offre spécifique est mise en place en Sud Vendée Littoral : à l'occasion de ce lancement, 10 trajets passagers sont offerts pour le grand public, et 6 mois de trajet passagers sont offerts pour les entreprises partenaires.



Par ailleurs, les trajets réalisés avec Karos sont subventionnés afin de proposer des tarifs accessibles à tous :

 Gain conducteur : 1,50 € par trajet	 Participation passager : 0,50 € / trajet
À chaque covoiturage, pour des trajets entre 5 et 60 km, le conducteur reçoit 1,50 € jusqu'à 15 km, puis 0,10 € / km supplémentaire	Pour des trajets allant de 5 à 60 km, le passager paie 0,50 € par trajet jusqu'à 25 km, puis 0,10 € / km
Le plafond est de 84 € par mois d'incitations financières et de maximum 6 trajets par jour	Un trajet très attractif pour faciliter les déplacements au quotidien !



L'ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais

Nos services à domicile **POUR TOUS !**

Depuis 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile :
familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

Nos valeurs :

- La personne, dans sa globalité, est au cœur de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

Nos services :

- Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap,
- Ménage-Repassage,
- Courses et repas,
- Sorties et Loisirs,
- Suite à une hospitalisation,
- Garde d'enfants à domicile,
- Aide à la toilette,
- Accompagnement d'enfants en situation de handicap,
- Soutien à l'occasion d'un changement familial,
- Téléassistance,
- Garde de jour et de nuit.



50% de réduction ou de crédit d'impôts

(selon la loi en vigueur)

Possibilité de régler avec le CESU préfinancé
(Chèque emploi service universel)

Le service d'aide à domicile ADMR de Chaillé les Marais emploie 30 aides à domicile et s'appuie sur une équipe de TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale).

Contactez-nous au secrétariat !

Association locale ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais
ZI Les Roches – 1 rue Denis Papin – 85400 LUÇON

Tél. 02.52.61.47.47

maraislittoral@admr85.org

Permanences au local de l'association le jeudi après-midi et sur rendez-vous
au 4, Impasse Pasteur - 85450 CHAILLÉ LES MARAIS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

« **Le but est d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté, pas forcément âgées, face aux démarches numériques** » rappelle le préfet de Vendée, Gérard Gavory.

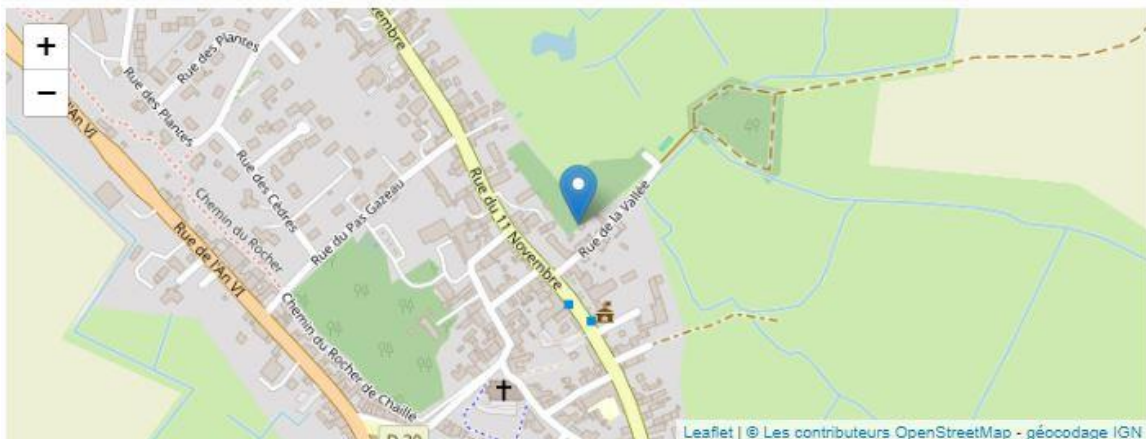
France Services - Chaillé-les-Marais (itinérant)

Dernière modification le 08 janvier 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tél : 02 51 56 70 88

Site web : <https://www.france-services.gov.fr>

Courriel : franceservices@sudvendee.littoral.fr



Adresse

Sud Vendée Littoral
43 bis rue du 11-Novembre
85450 Chaillé-les-Marais

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mercredi : de 13h45 à 17h45

Le Jeudi : de 08h15 à 12h15

Le Vendredi : de 08h45 à 12h45 de 13h45 à 17h30

ATELIERS
Cap
Bien-être



APPRENEZ À MIEUX GÉRER VOS ÉMOTIONS AU QUOTIDIEN

4 ateliers du 6 février au 27 février 2024

Ouvert à tous, à partir de 60 ans

Inscription
obligatoire !

POUR
BIEN
VIEILLIR

TOUS LES MARDIS DE 9H30 À 12H
CHAILLÉ LES MARAIS

Pour tout renseignement ou inscription, contactez
notre partenaire, la MSA Loire-Atlantique-Vendée au 02 40 41 30 83
- ATELIERS GRATUITS -

Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Pays de la Loire

Le contenu des séances sur www.aseptpd.fr

Assurance
Retraite

MSA
Loire-Atlantique-
Vendée

CNRA
CL

Carsat
Estrat
& Santé
mutuelle
Pays de la Loire

MAIRIE
de
Guedevelluire

enim
le réseau des
maires seniors

ircantec
La retraite complémentaire publique

Département
MORVANNI
Loire-Atlantique

Fondation
Mutualia
Généraliste

Sud Vendée
Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour nous contacter :

Mairie

27 rue de l'Église
85770 Le Gué-de-Velluire
Tél. : 02 51 52 52 52

Mail : mairie@guedevelluire.fr

Notre site @ : <https://www.guedevelluire.fr/>

Nos réseaux:

<https://www.facebook.com/GuedeVelluire85770>

IntraMuros

Réalisation : Karine METAY & Charly SUIRE

Directeur de Publication Joseph MARQUIS

Crédits photos : Mairie & Ouest France

Impression: JPB Repro Fontenay-le Comte



Horaires accueil Mairie : Lundi/Mardi: 9h00-12h00 & Vendredi: 14h00-17h00

Ne pas jeter sur la voie publique